

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE MONTMAGNY

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-DE-L'ISLE-AUX-GRUES

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue à 19h le 1^{er} mai 2023 à la salle des Bâtisseurs du Centre de la Volière.

Sont présent :

Madame la conseillère, Edith Rousseau, messieurs les conseillers, Yvon Roy, Luc Vézina, Martin Papineau, Michel Rousseau ainsi que monsieur Simon Nadeau.

Séance formant quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Poulin, maire

Madame Sylvie Dorval, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

1. Ouverture de la séance

Monsieur Poulin souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 19h.

2. Mot du maire

Monsieur Poulin édicte les consignes du déroulement lors de la période de question et informe les citoyens de l'importance du savoir vivre et savoir être lors de cette période de question.

3. Adoption de l'ordre du jour

2023--01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Mot du maire
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal d'avril 2023
5. Présentation des comptes
6. Correspondance
7. Bilan financier
8. Caisse Desjardins – changement de signataire
9. Avis de motion – adoption du règlement 2023-05-147 traitant de la démolition d'immeuble
10. Nomination d'un maire suppléant
11. Suivi dossiers :
 - a. Pamphlets publicitaires
 - b. Vols cargos été 2023
 - c. Dessertes aériennes complémentaires 2023
 - d. Arrêt de service STQ
12. Varia
13. Période de question
14. Levée de la séance du conseil

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Simon Nadeau

APPUYÉ PAR madame Edith Rousseau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté, que le point 12 *Varia* restant ouvert.

ADOPTÉE

4. Adoption du procès-verbal d' avril 2023

2023-05-02

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL D'AVRIL 2023

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yvon Roy

APPUYÉ PAR monsieur Simon Nadeau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance tenue le 3 avril 2023 à 19h à la salle des Bâisseurs du centre de la Volière, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

5. Présentation des comptes

2023-05-03

PRÉSENTATION DES COMPTES DU MOIS DE MAI 2023

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payés pour le mois de mai 2023, préparée par la directrice générale et greffière-trésorière a été remise à chaque membre du conseil qu'ils en ont pris connaissance.

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Luc Vézina

APPUYÉ PAR monsieur Michel Rousseau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la liste des comptes pour le mois de mai 2023 soit approuvée pour un montant de 33009.42\$

ADOPTÉE

6. Correspondances;

- Lettre de madame Ariane Tessier-Moreau;
- Demande de Madame Mélanie Aubé;
- Lecture d'un extrait du *journal des débats* de l'assemblée National du Québec de monsieur Mathieu Rivest.

7. Bilan financier

Madame Sylvie Dorval, trésorière présente le bilan financier du premier trimestre 2023

8. Caisse Desjardins – changement de signataire

2023-05-04

CAISSE DESJARDINS – CHANGEMENT DE SIGNATAIRES

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur Frédéric Poulin à titre de maire;

CONSIDÉRANT que trois signataires au comte sont requis dont deux signatures sur obligatoires.

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Papineau

APPUYÉ PAR monsieur Yvon Roy

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues autorise et effectue les changements des signataires aux comptes de la Caisse Desjardins comme suit :

- Retrait de monsieur Pierre Gariépy
- Ajout de monsieur Frédéric Poulin, maire
- Conserver les noms de madame Sylvie Dorval, directrice générale et greffière-trésorière et monsieur Michel Rousseau, conseiller.

ADOPTÉE.

9. Avis de motion – adoption du règlement 2023-05-147 traitant de la démolition d'immeuble

Une copie du projet de règlement a été préalablement remise aux membres du Conseil.

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par monsieur Luc Vézina, conseiller, qu'à la séance ordinaire du Conseil du 5 juin 2023, à la salle des Bâisseurs du Centre de la Volière, à dix-neuf heures, sera présenté pour adoption, le projet de règlement n° 2023-05-147 – traitant de la démolition d'immeuble

Le présent règlement a pour objet de régir la démolition de certains immeubles, sur l'ensemble du territoire municipal, conformément au chapitre V.0.1 du titre I de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1);

Le règlement vise tous les immeubles patrimoniaux, soit ceux qui figurent dans l'inventaire du patrimoine bâti de la municipalité régionale de comté (MRC) et qui sont cités ou classés ou situés dans un site patrimonial cité ou classé. Il peut également viser tout autre immeuble ou catégorie d'immeubles.

Le conseiller donnant l'avis de motion dépose le projet de règlement en lien avec le présent avis de motion.

10. Nomination d'un maire suppléant

2023-05-05 NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

CONSIDÉRANT que monsieur Poulin est le nouveau maire

CONSIDÉRANT QUE monsieur Michel Rousseau confirme son désir de demeurer maire suppléant.

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yvon Roy

APPUYÉ PAR monsieur Simon Nadeau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE par décision du conseil, monsieur Michel Rousseau, conseiller agisse à titre de maire suppléant.

QUE monsieur Michel Rousseau, conseiller et maire suppléant soit désigné pour représentant la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues pour toute réunion, rencontre et réunions du Conseil des maires de la MRC de Montmagny, lui autorisant ainsi le droit de vote lors de ces rencontres.

ADOPTÉE.

11. Suivis aux dossiers :

- a. Pamphlets publicitaires Isle-aux-Grues;
- b. Vols Cargos été 2023;
- c. Dessertes aériennes complémentaires 2023;
- d. Arrêt de service STQ.

12. Varia

13. Période de questions

14. Levée de la séance du conseil

2023-04-10 LEVÉE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Luc Vézina

APPUYÉ PAR monsieur Yvon Roy

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la séance du conseil soit levée à 19 h 41, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉE.

Frédéric Poulin, maire

Sylvie Dorval, directrice générale et greffière-trésorière